

Le conseil municipal

Information sur le programme de rénovation urbaine

Extraits du compte-rendu de la séance du 20 novembre 2008

Mme Lafon, déclarée inéligible par le tribunal administratif n'a pas fait appel de cette décision. Elle est donc remplacée au Conseil Municipal par la suivante de la liste « Rassemblement démocratique à gauche », **Mme M'Madi Mogne**.

Information des élus sur l'avancement du Programme de Rénovation Urbaine dans le quartier des Fauvettes.

PAS DE VOTE

Modification des représentants du Conseil Municipal dans les différentes commissions et organismes extérieurs.

Au Conseil Municipal, Mme Lioux remplace M. Bavarin (liste menée par M. Bavarin) et Mme M'Madi Mogne remplace Mme Lafon (liste menée par M. Tavet).

Il est proposé que **Mme Lioux** remplace M. Bavarin et que **Mme M'Madi Mogne** remplace Mme Lafon dans les différentes commissions municipales et organismes extérieurs.

Unanimité

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Depuis les lois de décentralisation (22 juillet 1983), la compétence en matière des itinéraires de promenade et de randonnée a été transférée aux départements.

Par délibération du 25 juin 2002, l'assemblée départementale a adopté le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Il est proposé d'inscrire sur le territoire de Neuilly-sur-Marne les itinéraires dénommés :

- itinéraire « GR 14 A » : chemin des Processions-rue du Plateau-rue Rousselet
- itinéraire PR « Les Bords de Marne » : Chemin de Halage, square de l'Eau, rue Marx Dormoy
- itinéraire PR « Le Chemin de Dame-Claude à Gagny » : avenue Paul-Vaillant Couturier, avenue du Chesnay, avenue de Maison-Blanche, avenue Racine, parc du Croissant Vert, rue Léon Blum, rue Hippolyte Pina
- itinéraire de Liaison : rue du Chétivet, parc départemental de la Haute-Ile, Chemin de Halage

La commune assure l'entretien, la propreté et la mise en sécurité des voies et sentiers empruntés par ces itinéraires. Sur ce point, une convention devra être signée avec le Conseil Général pour préciser le rôle de chacun.

Unanimité

Appel d'offres ouvert européen pour la fourniture et le montage d'un ensemble de brûleurs au gaz naturel sur chaudières à tubes d'eau.

Afin que l'ensemble des générateurs de la chaufferie centrale soit alimenté en gaz, il est nécessaire de remplacer les brûleurs fioul du générateur n° 3 par des brûleurs gaz. Ce marché comprend un lot unique.

Unanimité

Travaux à la patinoire municipale : Appel d'offres ouvert pour le réaménagement de l'entrée principale et la création d'un vestiaire.

La patinoire municipale date de 1970. Dans le cadre du renouvellement urbain du quartier des Fauvettes, il est souhaitable d'améliorer son accessibilité grâce à la création d'une nouvelle entrée située sur la place Mendès France. Ce réaménagement permet de créer un vestiaire supplémentaire.

Il est nécessaire de lancer une consultation. Les travaux, qui se dérouleront en milieu occupé afin de ne pas pénaliser les usagers, dureront huit mois.

Appel d'offres ouvert pour la restauration de la charpente.

Des travaux de renforcement de la charpente se sont avérés nécessaires.

Ils commenceront le 1^{er} juin 2009 et se dérouleront pendant la fermeture annuelle de la patinoire. La durée est estimée à onze semaines.

Unanimité

Travaux de construction du gymnase rue du Onze Novembre. Signature d'avenants n° 2 avec les sociétés FAB et DG Peinture.

Unanimité

Travaux de réhabilitation du gymnase Henri Deglane. Signature d'un avenant n° 1 avec la société THEVENET.

Unanimité

Vœu du Conseil Municipal pour la sauvegarde de La Poste.

Pour : 36

Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. Signature de conventions.

Unanimité

Transfert de garantie d'emprunt de la Résidence Urbaine de France à Immobilière 3F. La Résidence Urbaine de France va céder au 1^{er} janvier 2009 la totalité de son patrimoine

situé en Ile-de-France hors département de la Seine-et-Marne, à la société immobilière 3F. Ces cessions se réaliseront avec transfert des capitaux restant dus sur les emprunts contractés.

La commune s'est portée garante de certains de ces emprunts. En contrepartie, elle a obtenu un droit de réservation sur 20 % des logements construits grâce à ces financements. C'est pourquoi la Résidence Urbaine de France demande à la commune d'accepter le transfert de ces garanties au bénéfice d'Immobilière 3F.

Unanimité

Vente à la SEMINOC d'un terrain situé 150/152 avenue du Maréchal Leclerc/rue de la Guette.

Pour : 36

Signature d'une convention avec l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise).

Unanimité

Mini-séjours pour les centres de loisirs maternels. Tarifs pour l'année 2009.

Depuis 2008, la ville de Neuilly-sur-Marne propose aux enfants des centres de loisirs maternels des mini-séjours au Club Accueil des bords de Marne (une à deux nuitées sur place) afin d'offrir de nouvelles activités.

La participation demandée aux familles sera établie, selon le quotient familial, de 12,03 € à 26,02 € par jour.

Unanimité

Le Conseil Municipal compte 39 élus. 36 étaient présents - 3 étaient représentés.

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.

Le prochaine séance aura lieu le 18/12/08 à 21h